

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 MARS 2024

Présents : Mme LEGRIS, Mme BORDEAUX, M. MONGREVILLE, Mme CHANDON, M. SAP, Mme BUHR, M. RYCKEBOSCH, M. CHANDON, M. BLAIS, Mme DELAROCHE, M. DUGUEY, M. GALLARD, M. VARIN, Mme GERVAIS, Mme GOUIN, Mme COSSART, Mme BALLANGER, Mme DESBOIS, Mme BELLOT-GURLET, Mme SCHWARTZ

Excusé : M. RICHARD

Organisation du temps scolaire

L'ensemble des personnes présentes est favorable à la semaine de 4 jours. Le SIVOM reconduit donc la semaine de 4 jours. Les horaires des écoles restent inchangés.

Le SIVOM est informé de la modification du temps scolaire pour la semaine du 30 mai suite au passage de la flamme olympique.

En effet, les élèves n'auront pas classe le jeudi 30 mai après-midi mais auront classe le mercredi matin 29 mai. Le SIVOM informera les parents des décisions prises (garderie, restauration, bus).

Exercices PPMS /Incendie

Les exercices de sécurité (incendie, PPMS risque majeur et intrusion) ont été conduits dans chacune des écoles.

Projets des 6 classes.

9/12 : marché de Noël du RPI

16/04 : Carnaval du RPI (lieu à définir)

Projets de l'école d'Olendon :

- Participation au Prix non au harcèlement avec la réalisation d'une affiche dans le cadre du programme pHARe. Des collégiens du collège de Potigny doivent également venir faire une intervention en classe.
- Goûter de Noël avec des chocolats offerts par la municipalité d'Olendon.
- 9 février : Plantation d'une haie bocagère avec l'association Bossy Cevert et travail sur le rôle des haies pour l'environnement.
- Participation à la semaine des mathématiques : résolution d'énigmes, course aux nombres et concours Calculatrice.
- L'école étant inscrite dans le dispositif 30 minutes d'activités quotidiennes réalisées lors des récréations, elle a reçu du matériel de sport (cordes à sauter, haies, ballons, cerceaux...)
- 18 avril : Rencontre sportive avec d'autres classes de cycle 3 à Thury Harcourt dans le cadre du projet départemental « En route vers les jeux ». Une partie du transport doit être pris en charge par l'inspection académique.
- 30 mai : matinée à Falaise pour participer aux manifestations prévues pour les scolaires pour le passage de la flamme Olympique. Le transport des classes est pris en charge par la CDC.
- Dans le cadre du projet « Mémoire de guerre, espoir de paix » nous nous rendrons à Colleville/Mer au cimetière américain le mardi 21 mai. Nous nous rendrons sur la plage d'Omaha Beach pour une animation pédagogique expliquant le débarquement. Nous irons également au Mémorial des Civils de Falaise le 13 juin. Nous réaliserons une affiche pour la paix qui sera ensuite exposée à Caen avec les travaux des autres classes participantes au projet.

Projets de l'école de Perrières :

11/12 : visite contée de l'histoire Alice au pays des merveilles au château de Falaise et pique-nique

21/12 : Cinéma de Noël à St Pierre en Auge

22/12 : Goûter de Noël offert par le maire

12/01 : Visite médicale proposée par la PMI de Falaise

janvier – février : 10 séances de natation pour les élèves de GS à raison de 2 fois par semaine

14/03 : animation à l'école pour les 2 classes sur le thème du tri des déchets

26/03 : Fête du court métrage au cinéma de Falaise

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2024 auront lieu les samedis 6 et 13 avril sur rendez-vous ou bien en dehors de ces 2 jours en cas d'impossibilité.

Projets de l'école d'Epaney :

- Goûter de Noël offert par le maire.
- Participation à la semaine des mathématiques avec maths en vie
- Participation à la course aux nombres
- Fin des séances de médiathèque pour la classe de CP/CE1
- Fête du court métrage au cinéma de Falaise le vendredi 22 mars
- Janvier février : 10 séances de natation pour la classe de CP/CE1 avec la classe de GS. Passage du test du savoir nager ou de l'aisance aquatique.
- Participation aux projets olympiques proposés par la circonscription de Falaise.
- Participation au passage de la flamme olympique le 30 mai.
- Participation aux mini olympiades pour les classes de CP/CE1 et CE1/Ce2
- Participation à une rencontre sportive avec d'autres écoles pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 le 18 avril
- Spectacle sur le tri des déchets à Saint Pierre du Bû pour la classe de CE2/CM1 et participation à un concours de dessins.

Prévision des effectifs 2024/2025

Prévisions d'effectifs :

PS : 11

MS : 8

GS : 14

CP : 15

CE1 : 12

CE2 : 10

CM1 : 20

CM2 : 18

Total 108 élèves

Les maires et les directrices d'école ont été informés d'un éventuel retrait de poste pour la rentrée prochaine.

Questions des parents :

Quels sont les coûts de fonctionnement de trois sites de cantine ?

Quel est le coût de fonctionnement d'un seul site de cantine et du bus en comparaison de trois sites de cantine ?

Réponse du président du SIVOM :

Une réunion a eu lieu début décembre. Pour 3 sites de cantine, le coût s'élève à 6000 € de plus, notamment à cause de l'emploi d'une personne supplémentaire ainsi que des frais de fonctionnement.

Cette année, avec la subvention du conseil général qui a baissé de moitié pour le transport scolaire du midi, le SIVOM a reçu 17 000 € de moins.

Des répercussions financières sont-elles envisagées si trois sites de cantine sont mis en place ? Si oui, lesquelles ?

Les répercussions ne sont pour le moment pas chiffrées. Mais il n'y aura pas d'augmentation significative du ticket de cantine. Les communes « absorbent » de façon générale le surplus des coûts. Il est rappelé qu'en ce moment, les familles paient 50 % du prix du repas. Les communes prennent en charge la différence.

Résultat du sondage aux parents

Le sondage visait à présenter les différentes modalités d'organisation possibles pour le RPI en tenant compte à chaque fois de l'impact d'une fermeture de classe : maintien des trois sites, fermeture d'un site, fusion des trois sites (une gestion commune des trois sites) et le groupe scolaire (regroupement des trois sites en un seul).

Le RPI compte 80 familles. Les parents d'élèves élus ont récolté 70 réponses. Les résultats montrent un désir d'évolution de l'organisation du RPI pour répondre aux changements démographiques et ainsi proposer une école plus adaptée aux besoins des élèves. Les élus ont exprimé un refus d'envisager des changements en avançant des raisons financières. Les 3 sites sont maintenus même dans le cas d'une fermeture actée.

Les niveaux situés sur chaque commune seront définis en fonction des effectifs.